DELIBERATION N°2025-25

Lancement du marché de phase PRO/Maîtrise d'œuvre pour le projet de restauration légère de l'Eure à Montreuil

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril à 15h45, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

ARRIVE LE :
- 7 MAI 2025
SOUS - PREFECTURE DE DREUX

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79
Nombre de membres en exercice : 79
Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 16
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 18

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 08/04/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1ère réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Présents pour le quorum : 16

M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	NOGENT LE ROI
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	PIERRES
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES SUR EURE
M.	ALORY Christophe	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	COURTAT Didier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	MORISOT Jean-Marc	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M.	DUVAL Alain	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Mme De Pidoue déléguée titulaire de CA Pays de Dreux à Mme Paturel
Mme Matringe déléguée titulaire de SNA à M. Alory

Absents excusés : 11

Mme	LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÜE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	LORMAYE
Mme	MEZARD Marie-Laure	Suppléante de	M. BLANCHET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SAINT-PIAT
Mme	JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	BERGER Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	DUHAMEL Charles	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
M.	RAULIN Didier	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
Mme	LEON PERDON Virginie	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	HECOURT

Également présents (sans voix délibérative) : 1

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL

Mme Chanfrau est nommée secrétaire de séance.

Exposé du Président :

A la suite d'une opportunité d'intervention de restauration hydromorphologique de l'Eure à Montreuil, un projet a été identifié sur 1,7 km linéaire de rivière.

Le conseil syndical du SBV4R avait approuvé le 19 septembre 2023, par la délibération n°2023-18, le lancement du marché de maîtrise d'œuvre au stade AVP du projet. Ce marché avait abouti au recrutement du bureau d'étude IRH.

Le COPIL réuni le 6 mars 2025 a validé le rapport AVP produit par IRH. Le dimensionnement précis des travaux doit être effectué au travers d'une phase PRO afin de pouvoir aboutir aux travaux, prévus en 2026.

La présente délibération a donc pour objectif d'autoriser le lancement du marché de phase PRO et de maitrise d'œuvre pour le suivi des travaux.

- **Type :** Marché public de Maîtrise d'Œuvre passé selon une procédure adaptée ;
- **Objet :** Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre (phase PRO/dossiers réglementaires/suivi des travaux) pour la réalisation des travaux de restauration légère sur l'Eure à Montreuil ;
- **Lots et tranches :**
  - ✓ Tranche ferme : Phase PRO
  - ✓ Tranche Optionnelle 1 : Réalisation des dossiers réglementaires
  - ✓ Tranche Optionnelle 2 : Lancement et suivi des travaux
  - Il n'est pas prévu d'allotissement.
- **Durée :** 2 ans ;
- **Montant prévisionnel :** 55 000 € TTC
- **Montage financier :** Ces prestations feront l'objet de demandes de subventions (à hauteur de 80 % du montant HT) auprès des différents partenaires financiers.

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2023-18 du SBV4R relative au lancement d'un marché d'AVP pour la restauration des berges de l'Eure à Montreuil ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024355-0002 du 20 décembre 2024 portant création du Syndicat Mixte Eure Blaise Vesgre (SEBV) par fusion entre le Syndicat Intercommunautaire de la Rivière Eure 2ème section (SIRE 2), le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R). ;

Vu les statuts du syndicat SEBV ;

Après en avoir délibéré à **l'unanimité,** le Comité Syndical décide :

- **D'autoriser le Président** à lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour la phase PRO-Travaux du projet de restauration des berges de l'Eure à Montreuil ;
- **D'autoriser le Président** à signer le marché avec le candidat retenu à l'issue de la consultation pour un montant maximal de 90 000 € HT ;
- **D'autoriser le Président** à régler l'ensemble des frais propres à ces marchés et à signer tous les actes administratifs se rapportant aux prestations des présents marchés y compris les avenants et les demandes de subventions relatives au marché auprès de l'AESN et de tout autre organisme susceptible de financer le projet ;
- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre des projets.

Le Président,

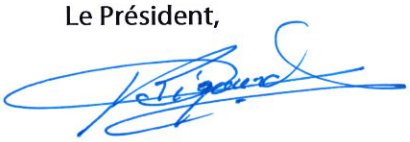

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,

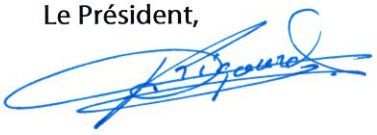

Daniel RIGOURD

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

ARRIVE LE :
07 MAI 2025
SOUS-PREFECTURE
DE DREUX